

Objectif :

Indiquer que le patient rentre à domicile avant d'effectuer son séjour en SSR.
Vous devez l'indiquer sur votre demande et suivre le processus normal de validation du séjour.

A destination de : Profil prescripteur – unités de consultation et/ou unités d'hospitalisation

1) Où cocher la case « retour à domicile avant entrée en SSR » ?

Dans le volet soins et projet : cocher la case « retour à domicile » et renseigner la date du retour à domicile :

Volet Soins et Projet

*Les champs marqués d'un * sont obligatoires pour valider le volet.*

- Indépendance

Ventilation * RAS Apporter une précision

Etat Cutané * RAS Apporter une précision

Appareillage * RAS Apporter une précision

Capacités fonctionnelles * Aucune aide Apporter une précision

Alimentation * Aucune aide Apporter une précision

Communication * RAS Apporter une précision

Troubles de la conscience, de l'humeur, cognitifs, comportementaux * RAS Apporter une précision

Informations complémentaires (Max. 1000 caractères)

- Autres éléments infirmiers

Poids (en kg)

Taille (en cm)

IMC -

- Séjour ou prise en charge

Chambre 1 lit médicalement nécessaire Oui Non

Retour à domicile, ou maintien dans le lieu de vie actuel en attendant la prise en charge

Date du retour à domicile en attendant la prise en charge :

2) Poursuivre le processus de validation :

Confirmation de la demande d'admission  lorsqu'une date est proposée par le receveur.
Le receveur finalisera le dossier avec la **date réelle d'admission** dans sa structure.